

Bruxelles, le 7 novembre 2025
(OR. en)

14932/25

EDUC 416
SOC 735
EMPL 486
COMPET 1125
DIGIT 222
ENV 1173

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Le rôle de l'enseignement et de la formation professionnels dans la compétitivité et la résilience <i>- Échange de vues</i>

Les délégations trouveront en annexe une note d'orientation de la présidence sur le sujet visé en objet, dans la perspective de l'échange de vues que le Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" tiendra le 27 novembre 2025.

Le rôle de l'enseignement et de la formation professionnels dans la compétitivité et la résilience

Note d'orientation de la présidence

L'enseignement et la formation professionnels (EFP) comme pilier européen

L'EFP est un élément central de la coopération européenne depuis de nombreuses années, et, alors que l'Europe fait face à une accélération des transitions écologique, numérique et démographique et que de nouvelles menaces pèsent sur sa sécurité, telles que des attaques hybrides contre des infrastructures vitales, il est devenu de plus en plus évident qu'une main-d'œuvre hautement qualifiée était nécessaire. Pourtant, dans toute l'Europe, trop de pays continuent d'être confrontés à des pénuries de compétences, à un nombre insuffisant d'inscriptions dans les filières de l'EFP, à des taux élevés de décrochage scolaire et à une perception tenace selon laquelle les filières professionnelles sont moins intéressantes que les filières académiques. C'est pourquoi il est devenu primordial de renforcer non seulement la compétitivité de l'Europe, mais aussi sa résilience économique et démocratique, ainsi que la capacité à assurer l'égalité des chances pour tous, qui permet d'accéder à l'éducation et à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie ainsi qu'à des emplois de qualité.

L'EFP comme pilier pour la compétitivité et la résilience

L'éducation et la formation sont au cœur du programme économique et social de l'Union européenne. Afin de renforcer la compétitivité de l'Europe, ainsi que sa résilience économique et démocratique, et d'assurer l'égalité des chances pour tous, qui permet d'accéder à l'éducation et à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie ainsi qu'à des emplois de qualité, un certain nombre d'initiatives ont été lancées au niveau de l'UE ces dernières années. Ces initiatives concernent l'éducation, la formation, le développement des compétences et la participation à l'apprentissage tout au long de la vie. Il s'agit notamment de la recommandation du Conseil du 24 novembre 2020 en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP) en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience¹, et d'initiatives de la Commission telles que la stratégie européenne en matière de compétences², le plan d'action en matière d'éducation numérique 2021-2027³ et le pacte pour les compétences.

¹ JO C 417 du 2.12.2020, p. 1.

² COM(2020) 274 final.

³ COM(2020) 624 final.

Le rapport Draghi de 2024 sur l'avenir de la compétitivité européenne souligne qu'il est essentiel d'investir dans les compétences, en particulier les compétences professionnelles et techniques, pour atteindre l'autonomie stratégique et la cohésion sociale en Europe ainsi que pour y favoriser l'innovation. Le rapport fait état d'un certain nombre de défis dans le domaine de l'éducation et de la formation, tels que l'alignement de l'EFP sur l'évolution des besoins du marché du travail, la baisse du niveau d'éducation, le manque de soutien aux étudiants issus de milieux défavorisés, la sous-exploitation des talents dans le domaine des STIM et un manque aigu de compétences numériques de base.

À la lumière de ces défis, le rapport Draghi appelle à élaborer une stratégie européenne visant à combler les déficits de compétences à tous les stades de l'éducation. Il insiste également sur la nécessité de renforcer, entre autres, les compétences de base en lecture, en écriture et en calcul, les compétences numériques, les compétences vertes, les compétences en STIM et les compétences transversales.

Les conclusions et recommandations formulées préconisent de donner un nouvel élan au développement de l'EFP en tant que filière d'études attractive et de qualité, offrant aux apprenants des perspectives de carrière prometteuses.

La nécessité d'une action coordonnée pour renforcer le rôle de l'EFP

Malgré les efforts déployés par les États membres, les défis communs de l'UE restent principalement axés sur l'attractivité, l'adéquation au marché du travail, l'inclusion et les partenariats, y compris l'orientation, la formation par le travail, la transition numérique et l'EFP supérieur.

Dans ce contexte, la future coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, et en particulier en ce qui concerne l'EFP à tous les niveaux, devrait continuer à aider les pays à répondre aux besoins du marché du travail, à renforcer l'excellence et l'inclusion et à favoriser l'innovation dans les systèmes d'EFP. Parallèlement, l'éducation et la formation, dont l'EFP, doivent viser à ce que les individus disposent des compétences professionnelles nécessaires, y compris la capacité de jouer un rôle actif dans les sociétés démocratiques.

Les efforts déployés au niveau européen devraient amplifier et compléter les réformes nationales en fournissant des orientations, des outils et des plateformes de coopération, permettant ainsi à l'EFP de devenir un véritable moteur de la résilience et de la compétitivité de la société. En outre, afin d'exploiter tout le potentiel de l'EFP européen, une coopération étroite entre les prestataires d'enseignement et de formation à tous les niveaux, les entreprises et les pouvoirs publics est essentielle pour veiller à ce que les programmes d'EFP restent en adéquation avec les besoins, en constante évolution, du marché du travail et de la société, et à ce qu'ils continuent d'y répondre. Cette collaboration multipartite améliore la qualité de l'éducation et de la formation, favorise l'innovation, renforce les voies d'accès des apprenants à l'enseignement supérieur et/ou à des possibilités d'emploi intéressantes et permet aux individus de participer activement aux sociétés démocratiques, renforçant ainsi la compétitivité globale des économies européennes.

Compte tenu de ce qui précède, la présidence invite les ministres à répondre aux questions suivantes, dans la perspective d'un échange de vues sur le sujet. Nous demandons que les interventions ne durent pas plus de trois minutes.

- Comment pouvons-nous aligner les programmes d'EFP sur les besoins du marché du travail dans une plus large mesure tout en dispensant à tous les apprenants de l'EFP une éducation et une formation inclusives et de qualité qui leur transmettent les compétences professionnelles et sociétales nécessaires?
- Comment pouvons-nous accroître non seulement l'attractivité des programmes d'EFP, mais aussi l'équilibre hommes-femmes dans ces programmes, en particulier dans le domaine des STIM?